

Déménager...en sécurité !

Que d'action le jour du déménagement! Mais ne vous laissez pas mettre en boîte par des petits malins! Entre cartons et tournevis, voici quelques consignes de sécurité offertes par Tandem, le programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine. Vous pouvez adapter ces conseils à votre situation, pour un déménagement en toute sécurité.

Avant le jour J

Votre logement est à louer? Pour éviter de faux visiteurs, vérifiez sur la Régie du logement vos droits pour les visites de votre domicile et exigez la présence d'une personne dûment autorisée, surtout si vous êtes absent pendant les visites.

Dès que vous avez choisi votre nouveau domicile, allez repérer les services publics, privés ou autres pouvant vous aider en cas d'urgence (cabine téléphonique, commerce, clinique médicale, etc.).

Afin de déceler les faux déménageurs, informez vos voisins de confiance de la date exacte de votre départ et prévenez-les si vous utilisez les services d'une compagnie ou de vos amis.

N'hésitez pas à rencontrer vos nouveaux voisins (en plus du concierge ou du propriétaire) pour les informer de la date et de l'heure de votre emménagement, pour obtenir des renseignements (stationnement, ordures, particularités de la rue, etc.) et pour vérifier s'ils seront à leur domicile le jour de votre arrivée.

Si vous optez pour une compagnie de déménagement, vérifiez la légitimité et la crédibilité de la compagnie avant d'arrêter votre choix et exigez un contrat écrit.

Lorsque vous emballez vos biens, profitez-en pour les buriner et faites une liste à jour de ceux-ci (burin disponible gratuitement dans tous les bureaux Tandem Montréal).

Pour les objets transportés sans boîtes (télévision, ordinateur, micro-ondes, etc.) prévoyez des draps ou des serviettes afin de bien les dissimuler au regard des passants et des voisins.

Le déménagement Pendant

Demandez à des gens de confiance de demeurer en tout temps au domicile que vous quittez et là où vous emménagez pour surveiller vos biens et vous aider à coordonner le tout. Ne laissez jamais, sous aucun prétexte, des objets à l'extérieur sans surveillance (balcon, entrée, trottoir, camion, voiture, remorque, etc.).

Déménagez vous-même vos objets de valeur ou déposez-les chez des gens de confiance pour quelques jours même si vous utilisez les services d'une compagnie professionnelle (bijoux, fourrures, oeuvres d'art, argent, etc.).

Si vous déménagez sans aide, assurez-vous de transporter vos biens de façon sécuritaire :

- Ne surchargez pas le camion, la remorque ou l'auto;
- Maintenez une bonne visibilité;
- Fixez les objets afin qu'ils ne tombent pas durant le déplacement;
- Prévoyez des toiles de plastique si le temps est incertain.

Le déménagement Après

Ajoutez dès que possible une nouvelle serrure ou changez le barillet de la serrure existante. Remettez une clé au propriétaire et à au moins une personne de confiance.

Recyclez ou détruisez les boîtes des appareils plutôt que de les exhiber en les jetant aux poubelles.

Inscrivez vos initiales seulement ou le mot "occupé" sur votre boîte aux lettres (ou près de l'interphone) et, au besoin, installez un oeil magique sur votre porte.

Changez les piles du détecteur de fumée et vérifiez régulièrement son état.

Pour plus de quiétude, faites évaluer gratuitement la sécurité de votre nouveau domicile par un conseiller de Tandem Montréal.

Pour toute question de prévention, communiquez avec le bureau Tandem près de chez vous. Pour des urgences ou situations suspectes, téléphonez au 911.